



Que faire apres une arnaque sentimentale

Par **justi6**, le **27/04/2009** à **15:05**

Bonjour, rnrnvoila une de mes proches s est mariée avec un etrangé qui plus est de sa famille, il est arrivé en France puis a changer au point de rabaisser insulté et humilie celle ci il dispose d un récipissé et attend son titre de sejour d un an or celui ci a abandonné le domicile conjugal depuis presque un mois laissant celle ci enceinte il n a jamais participer aux frais et finances du couple rnet a meme menacer de retirer l enfant à sa naissance pour qu il soit envoyé au pays d'origine du pere rnrnbref mon amie desire savoir les demaches qu elle peut faire pour ne pas se faire instrumentalisé davantage car le but ici etant pour celui ci de rester en Francernnelle ne souhaite l annulation de ce mariage et surtout qu il n arrive pas à son but chose pour laquelle il l a trahi rnrnpouvez vous nous donner des elements de réponsesrnrnmerci

Par **kingdom**, le **16/12/2010** à **19:41**

cliquez sur l'adresse dans ma signature

Par **maniongui**, le **16/12/2010** à **22:33**

Elle peut invoquer la rupture de vie conjugale à la prefecture, ce qui empechera l'arnaqueur d'avoir son titre de séjour, c'est simple comme bonjour.

Par **mimi493**, le **16/12/2010** à **22:34**

Elle avise la préfecture de la rupture de vie commune afin qu'il n'obtienne pas sa carte de séjour

Par **moha25**, le **05/08/2011** à **16:44**

slt jordanvictim,rnjait lus votre istoire ,domage pour luis il te merite pas , tu etais correct avec luis tu la aidet et tu a fait des demarches pour une vie meilleur,et il luis veus que du agrent argent ,il a pedut même il ta pas renboursse votre argent il es perdant avec dieux et toi , il trouvera jamais une femme elle le comme ta fait avec lui , ta pas perdut mais ta gagné une experience bon courage